Published on *Lab Périurbain* (http://periurbain.cget.gouv.fr)

Inscrire les dynamiques du commerce dans la ville durable - Les fondements d'une nouvelle politique des périphéries urbaines et commerciales.

Inscrire les dynamiques du commerce dans la ville durable - Les fondements d’une nouvelle politique des périphéries urbaines et commerciales

Rapport : CGEDD, mars 2017

Auteur(s) : FARENIAUX Bruno, KBAIER Rouchdy, NARRING Pierre, STEVENS Dominique

En juillet 2016, un rapport sur la revitalisation commerciale des centres-villes établissait un diagnostic préoccupant de la dégradation affectant les centres-villes et préconisait une meilleure régulation des concurrences entre pôles centraux et périphériques. Les éléments recueillis ont été enrichis par des visites dans cinq villes françaises et dans quatre pays européens. Les travaux ont permis d'approfondir l'analyse des évolutions des modes de consommation et des stratégies des acteurs. Malgré les ajustements législatifs, l'augmentation des surfaces commerciales périphériques se poursuit. Les pays voisins semblent mieux maîtriser ce développement et parvenir à l'orienter vers le coeur des villes ou des tissus urbains. La dégradation et la désorganisation des périphéries des villes françaises ne sauraient justifier l'abandon de ces territoires et le recul devant l'obligation de recadrage et de réparation urbaine, estime la mission. Le rapport propose une refondation des principes de l'urbanisme commercial : accorder la priorité à la consolidation des centres urbains et à la requalification des tissus commerciaux afin de produire un développement urbain cohérent et d'éviter la consommation de nouveaux espaces ; renforcer les dispositifs de régulation et de planification qui encadrent l'urbanisme commercial, selon une application équilibrée du droit européen partagée par les principaux pays voisins ; engager une politique partenariale de rénovation des périphéries urbaines qui incluent les principaux espaces commerciaux d'entrées de ville. Ces principes sont assortis de recommandations opérationnelles et un plan d'action global est proposé.

Consulter le rapport.